



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 21 septembre 2023

Piscine de Mon-Repos – assainissement, transformation et modernisation des vestiaires et du système sanitaire : annonce de report de l'ouverture de la piscine et demande de crédit complémentaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 4 octobre 2022, votre Conseil allouait à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 3'108'000.- (préavis N° 2022/17). Grâce à votre soutien, ce crédit a pour objectif de remplacer et moderniser l'ensemble du système sanitaire (conduites, WC, douches et lavabos) ainsi qu'à repenser et améliorer l'accueil des utilisatrices et des utilisateurs de la piscine de Mon-Repos. Pour rappel, cette infrastructure a été inaugurée en 1972 et est devenue au fil des ans l'une des installations sportives lausannoises les plus appréciées de la population et la plus fréquentée.

Lors de ces travaux de modernisation, une corrosion avancée d'armatures pouvant menacer la structure de l'ouvrage a été découverte.

Cette corrosion était restée jusque-là inconnue et invisible, se développant dans un milieu fortement humide et chargé de chlore, cachée par des faux-plafonds et une isolation thermique collée au béton.

Immédiatement, les architectes et l'ingénieur civil de concert avec le Service des sports ont pris une série de mesures de sécurisation et procédé à une campagne de sondages en urgence.

À noter que la sécurité des personnes fréquentant le restaurant ou les dojos a toujours été garantie et n'a pas engendré d'arrêt de leurs activités. Nous tenons ici à saluer la réactivité et la coordination de l'ensemble des mandataires et entreprises engagées sur le chantier qui ont permis d'agir rapidement pour sécuriser le bâtiment, déterminer les zones touchées et poursuivre l'assainissement dans les meilleures conditions et éviter des risques futurs.

L'importance et l'étendue des dégâts et des défauts structurels constatés nécessitent des assainissements d'urgences sans lesquels, non seulement les travaux initiaux ne peuvent être repris, mais, surtout, l'exploitation de la piscine ne serait plus autorisée.

Ces opérations concernent la zone « mezzanine – WC publics », plus précisément le plafond de cette zone, la dalle des vestiaires, ainsi que le pourtour des bassins. Elles consistent en un assainissement structurel et en une étanchéisation des éléments concernés. Il s'agit de travaux lourds et de longue haleine.

L'ensemble sera divisé en deux chantiers menés en parallèle, sous la direction des architectes et ingénieurs civils mandatés pour les travaux initiaux et sous la supervision du Service des sports. À cela s'ajoute le remplacement des suspentes du plafond acoustique (faux-plafond permettant une diminution du volume sonore subi) qui présentent des faiblesses en lien avec le milieu fortement humide et chargé de chlore de la piscine.

Tant que les travaux d'urgence n'auront pas été achevés, les travaux initialement prévus dans le préavis N° 2022/17 ne pourront reprendre. C'est pourquoi, dans sa séance du 30 août dernier, la Municipalité a accepté d'ores et déjà d'adjuger ces opérations à une entreprise spécialisée.

Sur la base des analyses effectuées, le coût total des travaux de sécurisation et d'assainissement s'élève à CHF 1,651 million.

Au moment de la découverte des dégâts et défauts structurels le crédit d'ouvrage alloué dans le cadre du préavis N° 2022/17 était respecté. Les opérations d'assainissement d'urgence vont entraîner un dépassement estimé de CHF 1,651 million, dudit crédit d'ouvrage. Toutefois, il importe de relever qu'un montant de CHF 2 millions est inscrit au plan des investissements pour des travaux d'assainissement, de réfection et de transformation des plages des bassins de la piscine de Mon-Repos ; dits montant et travaux devant figurer dans une demande ad hoc en 2031.

Conformément aux dispositions du ROCF (1.332), une demande de crédit complémentaire sera présentée à votre Conseil. Cependant, s'agissant d'un cas de force majeure, celle-ci ne pourra se faire avant l'engagement des dépenses nécessaires aux travaux décrits dans la présente communication et une fois le reste des travaux achevés, de manière à disposer d'un décompte final et des justificatifs nécessaires.

La réalisation de ces travaux d'urgence, de l'achèvement des travaux de modernisation et en prenant en compte le temps nécessaire de remise en fonction des installations, la piscine de Mon-Repos ne pourrait malheureusement rouvrir ses portes au public qu'à la fin du mois de septembre 2024, soit avec un retard de neuf mois par rapport au délai initial. Cette ouverture s'accompagnera de la mise en place d'un plan de surveillance du bâtiment.

Les mesures prises en 2023 pour assurer au personnel les heures de travail correspondant à son taux d'occupation seront reconduites en 2024.

La Municipalité est consciente du fort impact de cette prolongation de la fermeture sur l'organisation des clubs, des cours de l'école de natation et de la population qui fréquente Mon-Repos. Elle a donc décidé de prolonger les mesures prises en 2023 pour ces différents publics et cela jusqu'à l'ouverture de la piscine. Les clubs et les élèves de l'école de natation continueront à se rendre à la Vaudoise aréna pour leurs cours.

Les titulaires d'abonnements bénéficieront des mêmes mesures que cette année et pourront continuer d'accéder au Centre aquatique de la Vaudoise aréna aux conditions financières de l'abonnement régional (la différence de prix étant prise en charge sur le budget de fonctionnement du Service des sports). Des communications spécifiques sont prévues pour ces différents usagers et usagères. La prolongation de la fermeture aura un impact neutre sur le budget de fonctionnement 2024 par rapport au budget de fonctionnement 2023.

En vous remerciant de prendre acte de cette communication, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

